



2024/2175

4.9.2024

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/2175 DE LA COMMISSION

du 3 septembre 2024

accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «Contec Calcium Hypochlorite Product Family» conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 19 décembre 2018, Contec Europe a présenté à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, une demande d'autorisation de l'Union pour une famille de produits biocides dénommée «Contec Calcium Hypochlorite Product Family», relevant du type de produits 2, décrit à l'annexe V dudit règlement, en fournissant une confirmation écrite que l'autorité compétente des Pays-Bas avait accepté d'évaluer la demande. Ladite demande a été enregistrée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-LY047116-11.
- (2) La substance active contenue dans la famille de produits biocides «Contec Calcium Hypochlorite Product Family» est le chlore actif libéré à partir de l'hypochlorite de calcium, qui figure sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012 pour le type de produits 2.
- (3) Le 17 juillet 2023, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a soumis à l'Agence un rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation.
- (4) Le 14 décembre 2023, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012, l'Agence a présenté à la Commission son avis ⁽²⁾, le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides appartenant à la famille de produits «Contec Calcium Hypochlorite Product Family» (ci-après le «RCP») et le rapport final d'évaluation de cette famille de produits biocides.
- (5) Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits «Contec Calcium Hypochlorite Product Family» répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, la famille de produits remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphes 1 et 6, dudit règlement.
- (6) Le 8 janvier 2024, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (7) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors approprié d'accorder une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Contec Calcium Hypochlorite Product Family».
- (8) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj>.

⁽²⁾ Avis de l'ECHA du 22 novembre 2023 concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Contec Calcium Hypochlorite» (ECHA/BPC/403/2023, en anglais) (<https://echa.europa.eu/fr/opinions-on-union-authorisation>).

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0032017-0000, à Contec Europe pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «Contec Calcium Hypochlorite Product Family» conformément au résumé des caractéristiques des produits biocides figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 24 septembre 2024 au 31 août 2034.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 3 septembre 2024.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Contec Calcium Hypochlorite Product Family

Type(s) de produit: TP02 — Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux**Numéro d'autorisation:** EU-0032017-0000**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** EU-0032017-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom de famille

Nom	Contec Calcium Hypochlorite Product Family
-----	--

1.2. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Contec Europe
	Adresse	Zl Du Prat, avenue Paul Duplaix 56000 Vannes, France
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0032017-0000	
Date de l'autorisation	24 septembre 2024	
Date d'expiration de l'autorisation	31 août 2034	

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Contec Cleanroom (UK) Ltd.
Adresse du fabricant	Lamport Drive, Heartlands Business Park NN11 8YT Daventry Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Contec Cleanroom (UK) Ltd. site 1 5, Badby Park, Heartlands Business Park NN11 8YT Daventry Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Lonza Cologne GmbH
Adresse du fabricant	Nattermannallee 1, 50829 Köln, Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Lonza Cologne GmbH site 1 1200 Lower River Road, TN 37310 Charleston, États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,06 - 0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,092 - 0,31 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 1
----------------	----------------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,2 - 0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,31 - 0,31 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 1

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Conseils de prudence	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1

Utilisation 1.1 Désinfection des surfaces dures dans les salles blanches par pulvérisation à gâchette et essuyage (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: - Nom commun: Virus Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de surfaces ou équipements durs et non poreux par pulvérisation et par essuyage en salles blanches classées selon la norme ISO 14644-1 de 1 à 8 ou selon la classification GMP UE de classes A à C (ex : salles blanches pharmaceutiques).

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation et essuyage Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est pulvérisé sur une lingette pour salle blanche et le produit est appliqué par essuyage sur une surface dure et non poreuse préalablement nettoyée.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application: 50 ml/m ² . Temps de contact: 1 minute Fréquence d'application: Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Spray liquide prêt à l'emploi en flacon pulvérisateur à gâchette en polyéthylène haute densité (PEHD) de 1 litre.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Avant d'appliquer le produit prêt à l'emploi, éliminer physiquement les contaminants de la surface à l'aide d'une lingette pour salle blanche. Pulvériser le produit sur une lingette pour salle blanche puis essuyer la surface. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire de 1 minute pour les bactéries, spores bactériennes et virus puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2

Utiliser 1.2 Désinfection des surfaces dures dans les salles blanches par essuyage ou vadrouille (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: - Nom commun: Virus Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de surfaces ou équipements durs non poreux par essuyage ou utilisation d'une serpillère dans les salles blanches (ex : salles blanches pharmaceutiques).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage ou utilisation d'une serpillère Description détaillée: Le produit de désinfection est versé dans un récipient et appliqué sur une surface dure et non poreuse préalablement nettoyée à l'aide d'une lingette ou d'une serpillère pour salle blanche.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application: 100 ml/m ² . Temps de contact: 1 minute Fréquence d'application: Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Liquide prêt à l'emploi en flacons de 700 ml, 1 litre et 5 litres en plastique polyéthylène haute densité (HDPE) et avec bouchon.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Avant d'appliquer le produit prêt à l'emploi, éliminer physiquement les contaminants de la surface à l'aide d'une lingette pour salle blanche. Verser le produit dans un récipient et utiliser une lingette pour salle blanche pour appliquer le produit sur la surface. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire d'1 minute pour les bactéries, spores bactériennes et virus puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

les rubriques «Consignes spécifiques à l'utilisation» pour chaque méta RCP.

5.2. Mesures de gestion des risques

Mesures techniques: S'assurer d'une ventilation adéquate dans la zone d'utilisation.

Tous les méta RCP: Pulvérisation à gâchette; appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 20 renouvellements d'air par heure (ACH). Uniquement pour la désinfection de petites surfaces.

Tous les méta RCP: Essuyage et utilisation d'une serpillère; appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 40 renouvellements d'air par heure.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premier secours

EN CAS D'INHALATION : En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans les rivières. Contenir tout déversement à l'aide d'un système de confinement. Absorber avec de la terre sèche ou du sable.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux. Éviter le rejet vers une installation individuelle de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la lumière du soleil. Protéger du gel. Stocker à des températures ne dépassant pas 20°C.

Durée de conservation: 12 mois.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

—

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 1

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Contec ProChlor Sterile		Marché: UE		
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,31 % (p/p)

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Contec ProChlor		Marché: UE		
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,31 % (p/p)

MÉTA-RCP 2

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 2 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 2
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,06 - 0,06 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,092 - 0,092 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 2

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Conseils de prudence	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 3

Utilisation 2.1 Désinfection des surfaces dures dans les salles blanches par pulvérisation à gâchette et essuyage (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Pour la désinfection des surfaces en salles blanches classées selon la norme ISO 14644-1 de 1 à 8 ou selon la classification GMP UE de classes A à C. Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries et levures sur les surfaces dures non poreuses qui n'entrent pas en contact avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux par pulvérisation suivie d'un essuyage.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation et essuyage Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est pulvérisé sur une lingette pour salle blanche et appliqué par essuyage sur une surface dure et non poreuse préalablement nettoyée.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application: 50 ml/m ² Temps de contact: 5 minutes Fréquence d'application: Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Spray liquide prêt à l'emploi en flacon pulvérisateur à gâchette en polyéthylène haute densité (PEHD) de 1 litre.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Avant d'appliquer le produit prêt à l'emploi, éliminer physiquement les contaminants de la surface à l'aide d'une lingette pour salle blanche. Pulvériser le produit sur une lingette pour salle blanche puis essuyer la surface. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire de 5 minutes pour les bactéries et les levures puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 4

Utilisation 2.2 Désinfection des surfaces dures dans les salles blanches par essuyage ou vadrouille (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de surfaces ou équipements durs et non poreux par essuyage ou par utilisation d'une serpillère en salles blanches classées selon la norme ISO 14644-1 de 1 à 8 ou selon la classification GMP UE de classes A à C (ex : salles blanches pharmaceutiques).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage ou utilisation d'une serpillère Description détaillée: Le produit de désinfection est versé dans un récipient et appliqué sur une surface dure et non poreuse préalablement nettoyée à l'aide d'une lingette pour salle blanche ou d'une serpillère.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application: 100 ml/m ² Temps de contact: 5 minutes Fréquence d'application: Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Liquide prêt à l'emploi en flacons de 700 ml, 1 litre et 5 litres avec bouchon en plastique polyéthylène haute densité (HDPE).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Avant d'appliquer le produit prêt à l'emploi, éliminer physiquement les contaminants de la surface à l'aide d'une lingette pour salle blanche. Verser le produit dans un récipient et utiliser une lingette pour salle blanche pour appliquer le produit sur la surface. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire de 5 minutes pour les bactéries et les levures puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les rubriques «Consignes spécifiques à l'utilisation» pour chaque méta RCP.

5.2. Mesures de gestion des risques

Mesures techniques: S'assurer d'une ventilation adéquate dans la zone d'utilisation.

Tous les méta RCP: Pulvérisation à gâchette; appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 20 renouvellements d'air par heure (ACH). Uniquement pour la désinfection de petites surfaces.

Tous les méta RCP: Essuyage et utilisation d'une serpillère; appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 40 renouvellements d'air par heure.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premier secours

EN CAS D'INHALATION: En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la peau avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans les rivières. Contenir tout déversement à l'aide d'un système de confinement. Absorber avec de la terre sèche ou du sable.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux. Éviter le rejet vers une installation individuelle de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la lumière du soleil. Protéger du gel. Stocker à des températures ne dépassant pas 20°C.

Durée de conservation: 12 mois.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 2

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Contec CyChlor Sterile		Marché: UE		
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0003 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,06 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,092 % (p/p)

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	Contec CyChlor		Marché: UE		
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0004 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,06 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,092 % (p/p)

MÉTA-RCP 3

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 3 identificateur

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 3
----------------	----------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,2 - 0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,31 - 0,31 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 3

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Conseils de prudence	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 5

Utilisation 3.1 Désinfection des surfaces dures dans les laboratoires vétérinaires par pulvérisation à gâchette et essuyage (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Virus Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de surfaces ou équipements durs non poreux (à l'exception de cages pour animaux) par pulvérisation suivie d'un essuyage dans les laboratoires vétérinaires sans nettoyage au préalable.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation et essuyage Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est pulvérisé sur une surface puis réparti avec une lingette. Le produit est à appliquer sur une surface dure et non poreuse.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application: 50 ml/m ² . Temps de contact: 30 minutes Fréquence d'application: Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Spray liquide prêt à l'emploi en flacon pulvérisateur à gâchette en polyéthylène haute densité (PEHD) de 1 litre.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Désinfection de surfaces ou équipements durs non poreux dans les laboratoires vétérinaires: Pulvériser le produit sur la surface et répartir le produit avec une lingette. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire de 30 minutes pour les bactéries, les levures et les virus puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 6

Utilisation 3.2 Désinfection des surfaces dures dans les laboratoires vétérinaires par versage puis essuyage ou vadrouille (TP 2)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	N/A

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom commun: Levures Stade de développement: - Nom commun: Virus Stade de développement: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection de surfaces ou équipements durs non poreux (à l'exception de cages pour animaux) en versant le produit suivi d'un essuyage/d'une utilisation de serpillère dans les laboratoires vétérinaires sans nettoyage au préalable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement et essuyage/utilisation de serpillère Description détaillée: Application par versement sur une surface suivie d'un essuyage à l'aide d'une lingette ou d'une utilisation de serpillère pour répartir le produit.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Dilution (%): Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 100 ml/m ² Temps de contact : 30 minutes Fréquence d'application : Spécifique au site et aux besoins de l'utilisateur. Température d'utilisation : température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Liquide prêt à l'emploi en flacons de 700 ml, 1 litre et 5 litres avec bouchon en plastique polyéthylène haute densité (HDPE).

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Désinfection de surfaces ou équipements durs non poreux dans les laboratoires vétérinaires : verser le produit sur la surface et répartir le produit avec une lingette ou une serpillère adaptée. Bien humidifier toute la surface de manière visible et répartir le produit biocide uniformément. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire de 30 minutes pour les bactéries, les levures et les virus puis essuyer pour bien sécher la surface.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les rubriques «Consignes spécifiques à l'utilisation» pour chaque méta RCP.

5.2. Mesures de gestion des risques

Mesures techniques : S'assurer d'une ventilation adéquate dans la zone d'utilisation.

Tous les méta RCP : Pulvérisation à gâchette : appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 20 renouvellements d'air par heure (ACH). Uniquement pour la désinfection de petites surfaces.

Tous les méta RCP : Essuyage et utilisation d'une serpillère : appliquer uniquement dans les pièces avec une ventilation minimale d'au moins 40 renouvellements d'air par heure.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consignes de premier secours

EN CAS D'INHALATION : En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou dans les rivières. Contenir tout déversement à l'aide d'un système de confinement. Absorber avec de la terre sèche ou du sable.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux. Éviter le rejet vers une installation individuelle de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la lumière du soleil. Protéger du gel. Stocker à des températures ne dépassant pas 20°C.

Durée de conservation : 12 mois.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

—

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 3

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Contec ProChlor V		Marché: UE		
Numéro de l'autorisation	EU-0032017-0005 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		substance active			0,2 % (p/p)
Hypochlorite de sodium	Hypochlorite de sodium	agent libérateur	7778-54-3	231-908-7	0,31 % (p/p)